



Coat - Méal

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 FEVRIER 2017

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit février, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann LE LOUARN, Maire.

Date de convocation : 20 février 2017.

Présents : l'ensemble du Conseil Municipal, à l'exception de Matthieu GOACHET et Annick LE GUEN, excusés, et Elodie LAMBERT.

Secrétaire de séance : Fabien GUYOMARD.

ORDRE DU JOUR :

- Comptes de gestion et Comptes administratifs 2016
- Présentation du PLU avant son arrêt
- Diagnostic de la voirie
- Commandes groupées
- Questions diverses.



Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

En préalable à la réunion, Monsieur le Maire présente à l'assemblée la première esquisse du projet de lotissement sur le terrain de La Motte.

Il indique avoir reçu plus de 120 réponses au questionnaire sur la téléphonie et internet qui a été distribué dans tous les foyers de la commune. Il a également rencontré des représentants de Mégalis Bretagne à ce sujet.

[Comptes de gestion et comptes administratifs 2016](#)

M. le Maire présente les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016, dont les résultats sont identiques et se résument ainsi :

Budget de la commune

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
<u>Fonctionnement</u>			
Solde 2015		100 087.83	100 087.83
Réalisations 2016	536 358.39	671 801.90	135 443.51
<i>Total</i>	536 358.39	771 889.73	235 531.34
<u>Investissement</u>			
Solde 2015		64 310.34	64 310.34
Réalisations 2016	171 898.07	192 890.46	20 992.39
<i>Total</i>	171 898.07	257 200.80	85 302.73
<i>Restes à réaliser</i>	<i>344 160.00</i>	<i>150 000.00</i>	

Budget de l'eau

Section			
<u>Fonctionnement</u>			
Solde 2015		70 035.64	70 035.64
Réalisations 2016	90 911.62	96 784.96	5 873.34
Total	90 911.62	166 820.60	75 908.98
<u>Investissement</u>			
Solde 2015		150 462.22	150 462.22
Réalisations 2016	126 427.95	72 526.59	- 53 901.36
Total	126 427.95	222 988.81	96 560.86
<i>Restes à réaliser</i>	<i>2 000.00</i>		

Budget de l'assainissement

Section			
<u>Fonctionnement</u>			
Solde 2015		47 704.31	47 704.31
Réalisations 2016	30 414.98	38 337.50	7 922.52
Total	30 414.98	86 041.81	55 626.83
<u>Investissement</u>			
Solde 2015		76 268.37	76 628.37
Réalisations 2016	565 654.65	534 435.84	- 31 218.81
Total	565 654.65	610 704.21	45 049.56
<i>Restes à réaliser</i>	<i>250 000.00</i>		

Il présente les évolutions des dépenses et des recettes du budget communal depuis 2007 jusqu'à 2016. On s'aperçoit que les charges et les produits augmentent régulièrement et que le résultat annuel permet de dégager annuellement une somme comprise entre 100 000 et 130 000 € pour abonder la section d'investissement du budget.

Malgré l'augmentation du nombre d'agents communaux, la proportion du coût des charges salariales par rapport aux dépenses totales reste située aux alentours de 40 %.

[Arrêt du PLU](#)

Par délibération du 9 mai 2012, le conseil municipal a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Le projet de PLU révisé comprend les documents suivants : le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement écrit et le règlement graphique.

Un débat s'est tenu lors du conseil de communauté de la CCPA le 23 juin 2016 relatif aux orientations générales du PADD et celui-ci a été présenté aux Personnes Publiques Associées le 17 mai 2013 ainsi qu'à la commission « Plan Local d'Urbanisme » de la commune de Coat-Méal le 26 février 2016. Les PPA sont invitées à se prononcer sur ce dossier préalablement à son arrêt le 3 mars 2017.

Le bilan de la concertation sera tiré lors du conseil de communauté de la CCPA du 16 mars 2017.

[Diagnostic de la voirie](#)

Dans le cadre du marché public pour la réalisation d'un diagnostic des voiries communales de la Communauté de Communes du Pays des Abers, la société Immergis a été retenue pour effectuer les relevés terrains ainsi que l'étude, le diagnostic technique de l'état des voiries et la programmation des

travaux d'entretien. La CCPA prend à sa charge le coût de l'étude hors agglomération, les communes qui le souhaitent bénéficiant des tarifs de ce marché pour réaliser le travail dans leur agglomération.

Afin d'effectuer le diagnostic des 1000 km de voiries communales, Immergis effectuera le relevé des voiries à l'aide de matériels de relevé à grand rendement permettant de circuler à vitesse de circulation : des boîtiers caméras spécifiques ainsi qu'un véhicule multifonctions. Après la collecte des données sur le terrain, l'étude sera réalisée dans les locaux d'Immergis pour remettre à la Communauté de Communes le diagnostic technique de l'état des voiries ainsi qu'une programmation pluri-annuelle des travaux d'entretien.

Cette étude permettra de prioriser les chantiers d'entretien de la voirie en fonction de leur détérioration, leur usages en tenant compte des projets communaux.

Commandes groupées

Michel REPECAUD annonce qu'un marché à bons de commande a été passé avec la société EUROVIA pour les travaux de voirie, marché conclu pour une durée de 3 ans.

Par ailleurs, un achat de radars pédagogiques sera effectué en groupement de commande et une réflexion est en cours pour l'acquisition de compteurs d'eau.

Indemnités du Maire et des adjoints

Monsieur le Maire expose que les indemnités des élus votées en 2014 ont été fixées en pourcentage de l'indice 1015, indice terminal de la fonction publique.

Cet indice terminal ayant évolué depuis le 1^{er} janvier 2017 et une nouvelle majoration étant prévue en 2018, il y a lieu de reprendre la délibération en indiquant que le pourcentage de rémunération sera basé sur l'indice terminal de la fonction publique (sans indiquer de chiffre). Le conseil valide cette modification.

Questions diverses

- Aménagement de la rue de l'Arroise

La commission des travaux réfléchit à un aménagement rue de l'Arroise, afin de sécuriser la zone. La possibilité de bloquer la route après la dernière maison est évoquée.

- Film documentaire

Le film « La guerre du lait » sera projeté le samedi 11 mars à 20 H 30 à la salle polyvalente.

- Réunions

- Plaquette annuelle : la commission se réunira le mardi 7 mars pour finaliser sa rédaction,

- Commission des finances : elle se réunira le 23 mars et est élargie à l'ensemble du conseil afin de faire le choix des investissements à inscrire au budget,

- Commission Enfance : le mercredi 15 mars.

Fin de la séance à 22 H 40.